

RAPPORT RELATIF AUX COMPTES 2025

En droit :

- En application de l'article 4, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes¹, les principes de la comptabilité publique découlant du modèle comptable harmonisé (MCH2) doivent être appliqués.

- En application de l'article 5 du décret concernant l'administration financière des communes, les comptes annuels se composent :
 - a) du compte de résultats à deux niveaux ;
 - b) du compte des investissements ;
 - c) du bilan ;
 - d) du tableau des flux de trésorerie (pas avant l'exercice 2027 et sous réserve de l'article 31, alinéa 3 du décret concernant l'administration financière des communes) ;
 - e) des annexes (a à f).

¹ RSJU 190.611

Table des matières

1	Introduction	3
2	Synthèse.....	4
3	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	5
3.1	Généralités.....	5
3.2	Terminologie.....	5
3.3	Amortissements.....	5
3.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif.....	5
3.5	Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)	6
4	Résultats.....	6
4.1	Vue d'ensemble	6
4.2	Clôture du compte de résultats (résultat global)	6
4.3	Compte des investissements	6
4.4	Résultat du financement (autofinancement)	7
5	Compte de résultats.....	8
5.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière.....	8
5.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions	9
5.3	Compte de résultats	10
6	Compte des investissements	11
6.1	Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière	11
6.2	Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030	12
6.3	Compte d'investissements	13
7	Bilan.....	14
8	Annexes aux comptes annuels.....	15
8.1	Annexes A) et B) aux comptes annuels	15
8.2	Annexe C) aux comptes annuels.....	17
8.2.1	Tableau de l'état des capitaux propres.....	18
8.2.2	Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres	19
8.3	Annexe D) aux comptes annuels	21
8.4	Annexe E) aux comptes annuels.....	22
8.5	Annexe F) aux comptes annuels.....	24
9	Proposition du Conseil communal	27
10	Approbation des comptes annuels	28

1 Introduction

Les comptes annuels sont remis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avec les documents suivants dans cet ordre :

- a) le rapport préliminaire daté et signé du caissier ;
- b) le rapport de l'exécutif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- c) le rapport du législatif daté et signé par le président et le secrétaire ;
- d) l'attestation de la bourgeoisie ;
- e) la liste des crédits supplémentaires ;
- f) le rapport de révision intermédiaire ;
- g) le rapport de vérification des comptes ;
- h) le bilan après clôture et comptabilisation de la variation de fortune ;
- i) le compte de résultats avec la récapitulation par fonction ;
- j) le compte des investissements ;
- k) le tableau des flux de trésorerie (sous réserve) ;
- l) l'annexe aux comptes ;
- m) le grand livre du bilan, du compte de résultats et des investissements (peuvent être transmis sous format informatique à l'adresse julien.buchwalder@jura.ch).

En application de l'article 18, alinéa 1 du décret concernant l'administration financière des communes :

L'exécutif soumet chaque année les comptes à l'approbation du législatif avant le 30 juin qui suit la fin de l'exercice. Il en est responsable.

Les comptes approuvés sont transmis au délégué aux affaires communales en vue de leur apurement avant le 30 juin de l'année suivante.

2 Synthèse

Ce chapitre permet de présenter, sous forme résumée, les principales données concernant les comptes annuels, à savoir :

a) Les adaptations législatives (modifications de règlements)

Les comptes 2023 de la bourgeoisie de Soulce ont été établis selon le « modèle comptable harmonisé » MCH2 du Canton du Jura. En application du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), ainsi que des directives et autres guides d'applications émises par le délégué aux affaires communales :

Directive n° 1 – taux d'amortissements

Directive n° 2 – les préfinancements

Directive n° 3 – réserves liées au retraitement du PF

Directive n° 4 – amortissement des forêts et terrains agricoles

Directive n° 5 – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 5 – annexe A – mode de comptabilisation des impôts

Directive n° 6 – dépenses courantes ou d'investissements + annexe

Directive n° 7 – financements spéciaux

Directive n° 8 – ducroires et provision

Directive n° 9 – financement de l'assainissement des eaux

Directive n° 10 – régularisation des investissements des Syndicats de communes

b) Les spécificités bourgeoises

Néant.

c) Les investissements et les projets importants

Néant.

d) L'endettement (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Aucun nouvel emprunt durant l'année comptable écoulée.

e) Les capitaux propres (motifs de la diminution ou de l'augmentation)

Pour l'ensemble des bourgeoisies de la commune mixte de Haute-Sorne, les biens du patrimoine administratif ont été retraités au 1^{er} janvier 2020 (Bilan d'entrée MCH2), ils ont été portés au bilan d'ouverture à leur valeur officielle au 31 décembre 2019.

f) Appréciation de l'exécutif

Les comptes annuels de la Bourgeoisie de Soulce ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

Le compte de résultat annuel, de manière globale, ne présente pas de dépassement budgétaire au sens de l'article 29 ch. 12 let 4 du Règlement d'organisation (RO)

Le compte de résultat présente un excédent de produits de CHF 61'108.46 alors que le budget prévoyait un excédent de charges CHF 5'780.00.

3 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

3.1 Généralités

Les comptes annuels 2025 ont été établis en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

Les corporations jurassiennes de droit public introduisent le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) selon le décret concernant l'administration financière des communes du 5 septembre 2018.

3.2 Terminologie

Le passage au MCH2 entraîne en particulier les changements terminologiques suivants :

MCH1	MCH2
➤ Classification par tâches	➤ Classification fonctionnelle
➤ Compte de fonctionnement	➤ Compte de résultats
➤ Dépréciations complémentaires	➤ N'existe plus avec MCH2
➤ Engagements	➤ Capitaux de tiers
➤ Fortune nette	➤ Excédent du bilan

3.3 Amortissements

Il n'est pas autorisé d'effectuer des amortissements du patrimoine financier. Celui-ci est réévalué périodiquement en application de l'article 34, alinéa 2 du décret concernant l'administration financière des communes.

Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés en application de l'article 36, alinéa 6 du décret concernant l'administration financière des communes.

Le patrimoine administratif est amorti de façon linéaire, en fonction de la durée d'utilisation de chaque catégorie d'immobilisations, (cf. annexe 2 du décret concernant l'administration financière des communes).

3.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

En principe, l'exécutif inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de 20'000 francs. Au-delà de cette limite, elles doivent en principe être inscrites dans le compte des investissements.

3.5 Passage du MCH1 au MCH2 (patrimoine administratif)

Le patrimoine administratif sous MCH1 au 31 décembre 2019 est repris au 1^{er} janvier 2020 à sa valeur comptable au bilan sous MCH2.

4 Résultats

4.1 Vue d'ensemble

Comptes	Libellés	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes de l'exercice précédent
90	Clôture du compte de résultats	61'108.46	-5'780.00	66.14
900	Compte général	61'108.46	-5'780.00	66.14
901	Clôture des financements spéciaux - pâturages	53'366.80	27'820.00	45'153.15
901	Clôture des financements spéciaux - Sylviculture	56'274.45	22'200.00	381.78
5 ./ 6	Investissements nets	9'091.20	-	121'944.60

4.2 Clôture du compte de résultats (résultat global)

Comptes	Libellés	CHF
30, 31, 33, 35, 36, 37	Charges d'exploitation	367'941.60
40, 41, 42, 43, 45, 46, 47	Revenus d'exploitation	364'562.00
	Résultat de l'activité d'exploitation	-3'379.60
34	Charges financières	25'465.45
44	Revenus financiers	89'994.51
	Résultat provenant de financement	64'529.06
	Résultat opérationnel	61'149.46
38	Charges extraordinaires	41.00
48	Revenus extraordinaires	-
	Résultat extraordinaire	-41.00
	Résultat total, compte de résultats	61'108.46

4.3 Compte des investissements

Comptes	Libellés	CHF
690	Report au bilan des dépenses	9'091.20
590	Report au bilan des recettes	-
	Résultat du compte des investissements	9'091.20

4.4 Résultat du financement (autofinancement)

Comptes		Libellés	CHF
90		Clôture du compte de résultats	61'108.46
33	+	Amortissement du patrimoine administratif	16'871.25
35	+	Attributions aux financements spéciaux	33'898.10
45	-	Prélèvement sur les financements spéciaux	-
364	+	Réévaluation des prêts du patrimoine administratif	-
365	+	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	-
366	+	Amortissements des subventions des investissements	-
389	+	Attributions aux capitaux propres	41.00
4490	-	Revalorisation du patrimoine administratif	-
489	-	Prélèvement sur les capitaux propres	-
		Autofinancement (Cash flow)	111'918.81
690 /. 590		Résultat du compte des investissements (selon chiffre 5.3 ci-dessus)	9'091.20
		Résultat de financement (+ = excédent / - = découvert de financement)	102'827.61

Commentaires :

La bourgeoisie a financé ses investissements par le biais de ses liquidités.

5 Compte de résultats

5.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matière

CHARGES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges du personnel	49'063.10	-	52'430.00	-	53'251.75	-
31	Charges de biens et services et autres ch.	199'807.20	-	220'820.00	-	199'679.55	-
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'871.25	-	16'400.00	-	12'356.30	-
34	Charges financières	25'465.45	-	13'110.00	-	23'231.25	-
35	Attributions aux financements spéciaux	33'898.10	-	40'000.00	-	35'635.00	-
36	Charges de transfert	68'301.95	-	82'500.00	-	79'489.80	-
37	Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	41.00	-	-	-	19'446.07	-
3	Total des charges	393'448.05	-	425'260.00	-	423'089.72	-

REVENUS		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
40	Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-	-	-	-
42	Taxes	-	206'242.30	-	197'850.00	-	181'587.10
43	Revenus divers	-	30.00	-	-	-	15.00
44	Revenus financiers	-	89'994.51	-	83'930.00	-	81'378.01
45	Prélèvements sur les financements spéc.	-	-	-	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	158'289.70	-	137'700.00	-	160'175.75
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	-
4	Total des charges	-	454'556.51	-	419'480.00	-	423'155.86

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90	Clôture du compte de résultats	61'108.46	-	-	5'780.00	66.14	-
9	Comptes de clôture	61'108.46	-	-	5'780.00	-	-

Commentaires :

Le compte de résultats de l'année 2025 de la Bourgeoisie de Soulce affiche un excédent de produits de CHF 61'108.46.

5.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions

Comptes de résultats		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	63'887.80	21'030.00	77'470.00	19'900.00	69'082.20	24'565.00
	Excédent de produits/charges	-	42'857.80	-	57'570.00	-	44'517.20
3	Culture – Sports – Loisirs – Eglises	7'502.85	7'680.00	7'010.00	1'500.00	6'550.35	1'630.00
	Excédent de produits/charges	177.15	-	-	5'510.00	-	4'920.35
4	Santé	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
5	Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
6	Traffic et télécommunication	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
7	Protection de l'environnement – amén. terr.	-	-	-	-	-	-
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	268'130.35	377'771.65	303'530.00	353'550.00	306'191.22	351'726.15
	Excédent de produits/charges	109'641.30	-	50'020.00	-	45'534.93	-
9	Finances et impôts	115'035.51	48'074.86	37'250.00	50'310.00	41'332.09	45'234.71
	Excédent de produits/charges	-	66'960.65	13'060.00	-	3'902.62	-
	Totaux	454'556.51	454'556.51	425'260.00	425'260.00	423'155.86	423'155.86
	Excédent de produits/charges	-	-	-	-	-	-

Commentaires :

L'aperçu du compte de résultats selon les fonctions, donne l'image globale des comptes de l'année 2025.

Il est établi après le report des résultats de l'année et présente donc des totaux équilibrés.

5.3 Compte de résultats

Compte de résultats selon les fonctions/classification administrative

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	63,887.80	21,030.00	77,470.00	19,900.00	69,082.20	24,565.00
			42,857.80		57,570.00		44,517.20
01	Législatif et exécutif	2,035.00		2,000.00		2,278.75	
012	Exécutif	2,035.00		2,000.00		2,278.75	
0120	Conseil communal			500.00		300.00	
0120.30990.00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs			500.00		300.00	
0121	Commissions communales	2,035.00		1,500.00		1,978.75	
0121.30002.00	Jetons de présence	2,035.00		1,500.00		1,978.75	
02	Services généraux	61,852.80	21,030.00	75,470.00	19,900.00	66,803.45	24,565.00
022	Services généraux et autres services	44,488.00	30.00	53,070.00		54,037.55	15.00
0220	Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants	44,488.00	30.00	53,070.00		54,037.55	15.00
0220.30990.00	Repas de fin d'année, collations et apéritifs	384.40		800.00		598.50	
0220.31300.00	Prestations administratives (y.c. frais de poursuite)	2,155.75		200.00		443.75	
0220.31320.00	Honoraires administratifs	4,277.10		2,000.00		1,650.00	
0220.31341.00	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA	315.00					
0220.31341.91	Assurances des bâtiments, des immeubles et des locaux du PA					2,382.15	
0220.31379.01	Emoluments d'apurement des comptes	1,648.50		1,570.00		1,570.00	
0220.36121.00	Commune mixte de Haute-Sorne	22,707.25		42,200.00		41,233.15	
0220.36321.00	Communes du même canton - acte classification	6,000.00		6,000.00		6,000.00	
0220.36369.00	Contributions et subventions	7,000.00		300.00		160.00	
0220.43900.00	Autres revenus		30.00				15.00
029	Immeubles administratifs	17,364.80	21,000.00	22,400.00	19,900.00	12,765.90	24,550.00
0290	Administration	17,364.80	21,000.00	22,400.00	19,900.00	12,765.90	24,550.00
0290.30101.00	Personnel d'exploitation	1,562.50		2,000.00		1,250.00	
0290.31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	1,456.05		1,500.00			
0290.31340.0071	Cabane à la Combe-aux-Loups - assurance immobilière (ECA)	157.90		300.00			
0290.31340.0079	Habitation Folpotat - assurance immobilière (ECA)	402.85		300.00			
0290.31340.0080	Ferme Pré de Vigne - assurance immobilière (ECA)	895.30		900.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0290.31340.92	Assurance immobilière (ECA) du PA					1,437.90	
0290.31341.00	Assurances des bâtiments du PA	808.95		1,200.00			
0290.31341.0071	Cabane à la Combe-aux-Loups - assurance bâtiment			300.00			
0290.31341.0079	Habitation Folpotat - assurance bâtiment	323.85		300.00			
0290.31341.0080	Ferme Pré de Vigne - assurance bâtiment	485.10		600.00			
0290.31440.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	366.70		6,300.00			
0290.31440.0071	Cabane à la Combe-aux-Loups - entretien bâtiment	91.45		300.00			
0290.31440.0079	Habitation Folpotat - entretien bâtiment	275.25		3,000.00			
0290.31440.0080	Ferme Pré de Vigne - entretien bâtiment			3,000.00			
0290.31440.91	Bâtiments et immeubles administratifs du PA					2,678.00	
0290.33004.00	Amortissements - bâtiments, locaux et équipements du PA	12,954.95		11,400.00			
0290.33004.0071	Cabane à la Combe-aux-Loups - amortissements planifiés	1,040.00		1,000.00			
0290.33004.0079	Habitation Folpotat - amortissements planifiés	8,214.95		6,700.00			
0290.33004.0080	Ferme Pré de Vigne - amortissements planifiés	3,700.00		3,700.00			
0290.33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA					7,400.00	
0290.34319.0079	Habitation Folpotat - honoraires gérance	215.65					
0290.44703.00	Loyers du PA		20,650.00		19,900.00		
0290.44703.0071	Cabane Combe-aux-Loups - produits loc. "ponctuelles"		100.00		1,000.00		
0290.44703.0079	Habitation Folpotat - produits de location "annuelles"		8,400.00		8,400.00		
0290.44703.0080	Ferme Pré de Vigne - produits de location "annuelles"		12,150.00		10,500.00		
0290.44703.01	Loyers et fermages - Loge de Folpotat		350.00				
0290.44703.91	Loyers et fermages - Pré de Vigne						15,450.00
0290.44703.92	Loyers et fermages - Loge de Folpotat						8,400.00
0290.44703.93	Loyers - Cabane de La Combe aux Loups						700.00

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES	7,502.85	7,680.00	7,010.00	1,500.00	6,550.35	1,630.00
		177.15			5,510.00		4,920.35
34	Sports et loisirs	7,502.85	7,680.00	7,010.00	1,500.00	6,550.35	1,630.00
341	Sports	7,502.85	7,680.00	7,010.00	1,500.00	6,550.35	1,630.00
3418	Immeubles, locaux, install., équipements et biens mobiliers	7,502.85	7,680.00	7,010.00	1,500.00	6,550.35	1,630.00
3418.31201.00	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales) du PA	433.85					
3418.31201.0072	Halle des fêtes - taxes eaux usées	433.85					
3418.31201.91	Taxe assainissement des eaux - Halle des fêtes					335.10	
3418.31202.0072	Halle des fêtes - taxes eau potable	291.35					
3418.31202.91	Approvisionnement en eau du PA - Halle des fêtes					200.90	
3418.31204.00	Electricité du PA	1,150.45		480.00			
3418.31204.0072	Halle des fêtes - consommation électrique	1,150.45		480.00			
3418.31204.91	Electricité du PA - Halle des fêtes					244.95	
3418.31302.00	Approvisionnement en eau du PA			280.00			
3418.31302.0072	Halle des fêtes - taxes eau potable			280.00			
3418.31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	705.70		750.00			
3418.31340.0072	Halle des fêtes - assurance immobilière (ECA)	705.70		750.00			
3418.31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA					705.70	
3418.31341.00	Assurances des bâtiments du PA	750.90		800.00			
3418.31341.0072	Halle des fêtes - assurance bâtiment	750.90		800.00			
3418.31440.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	258.15		900.00			
3418.31440.0072	Halle des fêtes - entretien bâtiment	258.15		900.00			
3418.31440.91	Entretien bâtiments et immeubles - Halle des fêtes					1,451.00	
3418.31510.00	Entretien - machines d'exploitation du PA	1,459.40		300.00			
3418.31510.0072	Halle des fêtes - entretien mobilier et machines	1,459.40		300.00			
3418.31510.91	Entretien mobilier et machines - Halle des fêtes					119.65	
3418.33004.00	Amortissements - bâtiments, locaux et équipements du PA	2,453.05		3,500.00			
3418.33004.0072	Halle des fêtes - amortissements planifiés	2,453.05		3,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3418.33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA					3,493.05	
3418.44702.91	Bâtiments et immeubles administratifs du PA						1,630.00
3418.44703.00	Loyers du PA		7,680.00		1,500.00		
3418.44703.0072	Halle des fêtes - produits de location "ponctuelles"		7,680.00		1,500.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	268,130.35	377,771.65	303,530.00	353,550.00	306,191.22	351,726.15
		109,641.30		50,020.00		45,534.93	
81	Agriculture	151,834.90	205,201.70	192,530.00	220,350.00	168,783.55	213,936.70
811	Administration, exécution et contrôle	151,834.90	205,201.70	192,530.00	220,350.00	168,783.55	213,936.70
8113	Administration, exécution et contrôle	151,834.90	205,201.70	192,530.00	220,350.00	168,783.55	213,936.70
8113.30101.00	Personnel d'exploitation	30,112.80		36,500.00		35,672.80	
8113.30501.00	Assurances AVS, AI et APG / AC	5,905.60		2,420.00		4,008.80	
8113.30521.00	Assurances de prévoyance LPP - Personnel d'exploitation	4,482.45		3,740.00		4,932.75	
8113.30531.00	Assurances accidents AAP / AANP	724.30		430.00		726.75	
8113.30541.00	Assu. allocations familiales ALFA - Personnel d'exploit.	856.05		1,040.00		783.40	
8113.30551.00	Assu. d'indemnités journalière mal. - Personnel d'exploit.			500.00			
8113.31011.00	Matériel et fournitures d'exploit. pour l'entretien courant	329.95		250.00		45.60	
8113.31011.01	Matériel et fournitures d'exploitation - engrais	14,542.40		15,000.00		14,318.50	
8113.31011.02	Matériel et fournitures d'exploitation - clôtures barrières	7,390.85		5,000.00		6,403.45	
8113.31011.04	Matériel et fournitures d'exploitation - fourrage - sel	863.10		4,000.00		900.00	
8113.31011.05	Matériel et fournitures d'exploitation - bovi-stop	237.80		500.00			
8113.31202.00	Approvisionnement en eau du PA	4,113.65		4,800.00		3,820.60	
8113.31204.00	Electricité du PA			100.00			
8113.31300.00	Entretien pâturage - fauchage	32,542.30		23,000.00		32,778.75	
8113.31300.03	Entretien Loge	2,665.00					
8113.31300.05	Prestations de service de tiers			10,000.00		648.60	
8113.31300.91	Entretien Loge					4,348.65	
8113.31309.00	Autres prestations de services	240.45		1,000.00		3,473.45	
8113.31309.01	Cotisations de la zone d'estivage	610.50		650.00		636.00	
8113.31320.00	Honoraires tiers - études			20,000.00		126.00	
8113.31340.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	2,361.20		2,300.00			
8113.31340.0073	Agricole Folpotat - assurance immobilière (ECA)	282.95		500.00			
8113.31340.0074	Loge du Droit - assurance immobilière (ECA)	1,195.40		700.00			
8113.31340.0075	Loge des Fouchies - assurance immobilière (ECA)	882.85		1,100.00			
8113.31340.91	Assurance immobilière (ECA) du PA					2,361.20	
8113.31341.00	Assurances des bâtiments du PA	478.95		1,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8113.31341.0073	Agricole Folpotat - assurance bâtiment	133.75		300.00			
8113.31341.0074	Loge du Droit - assurance bâtiment	345.20		400.00			
8113.31341.0075	Loge des Fouchies - assurance bâtiment			300.00			
8113.31440.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	4,368.05		16,500.00			
8113.31440.0073	Agricole Folpotat - entretien bâtiment	218.35		5,500.00			
8113.31440.0074	Loge du Droit - entretien bâtiment	4,149.70		5,500.00			
8113.31440.0075	Loge des Fouchies - entretien bâtiment			5,500.00			
8113.31440.01	Entretien réseau d'eau et fontaines	3,648.15					
8113.31440.91	Entretien courant immeubles					15,700.00	
8113.31705.00	Indemnités appareils et d'équipements privés			300.00			
8113.31999.00	Autres indemnités et autres charges d'exploitation			2,000.00			
8113.33004.00	Amortissements - bâtiments, locaux et équipements du PA	1,463.25		1,500.00			
8113.33004.0073	Agricole Folpotat - amortissements planifiés	1,463.25		1,500.00			
8113.33004.91	Bâtiments, locaux et équipements du PA					1,463.25	
8113.35100.00	Attributions aux financements des pâturages	33,898.10		40,000.00		35,635.00	
8113.42408.00	Taxe d'encrannage - pâturage du Droit		26,856.15		28,000.00		29,952.30
8113.42408.01	Taxe d'encrannage - pâturage Sur le Mont/Les Rangs		34,631.45		41,000.00		35,044.05
8113.42408.03	Taxe d'encrannage - pâturage Folpotat		6,308.60		6,300.00		6,273.90
8113.42606.01	Participations de tiers - indem. TVD		150.00		650.00		620.00
8113.42606.05	Participations de tiers - assurances				400.00		320.00
8113.44701.00	Locations terrains		10,899.65		11,000.00		
8113.44701.0091	Fermages - produits de location "annuelles"		10,899.65		11,000.00		
8113.44701.01	Location des pâturages - Scouts		2,340.00		7,000.00		
8113.44701.91	Loyers et fermages terrains d'exploitation du PA						10,640.85
8113.46310.00	Subventions d'estivage		124,015.85		126,000.00		131,085.60
82	Sylviculture	116,295.45	172,569.95	111,000.00	133,200.00	137,407.67	137,789.45
820	Sylviculture	116,295.45	172,569.95	111,000.00	133,200.00	137,407.67	137,789.45
8200	Administration	116,295.45	172,569.95	111,000.00	133,200.00	137,407.67	137,789.45
8200.31309.01	Prestations de tiers - abattage et façonnage	63,145.10		60,000.00		72,563.50	
8200.31309.03	Prestations de tiers - traitement du bois			1,000.00		210.00	
8200.31309.04	Prestations de tiers - soins culturaux	2,090.35		4,000.00		2,947.90	
8200.31309.06	Prestations de tiers - biodiversité			1,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8200.31412.00	Entretien routes et chemins forestiers du PA	15,020.15		8,000.00		7,210.45	
8200.31450.01	Traitement de lisières					207.95	
8200.34990.00	Déduction de l'escompte (facturation en brut)	3,404.15		2,500.00		2,725.15	
8200.36321.00	Contribution au triage forestier	32,594.70		27,000.00		27,667.70	
8200.36321.20	Contributions à ForêtJura			5,000.00		2,872.70	
8200.36321.30	Certification bois FSC			2,000.00		1,556.25	
8200.38926.00	Attributions aux fonds forestiers	41.00				19,446.07	
8200.42506.01	Ventes de grumes		75,991.75		84,000.00		57,582.75
8200.42506.02	Vente de bois d'industrie		41,110.85		28,000.00		39,026.30
8200.42506.03	Vente de bois de feu		9,806.55		6,000.00		11,597.90
8200.42506.04	Vente de copeaux		10,710.00		2,000.00		
8200.42506.05	Vente de produits dérivés (piquets, etc)		200.00		500.00		160.00
8200.42606.00	Remboursements et participations de tiers		476.95		1,000.00		332.35
8200.46310.00	Canton (Subventions dégâts aux forêts)						977.90
8200.46310.01	Canton (Subventions soins culturaux)		15,555.00		8,000.00		8,100.00
8200.46310.05	Canton (Subventions exploitation câble-grue)		16,697.00				16,410.00
8200.46310.06	Canton (Subventions biodiversité)				2,500.00		2,407.50
8200.46321.20	Contribution Fonds d'entraide		46.60				23.70
8200.46900.00	Remboursement droits de douanes		1,975.25		1,200.00		1,171.05

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS	115,035.51	48,074.86	37,250.00	50,310.00	41,332.09	45,234.71
			66,960.65	13,060.00		3,902.62	
96	Administration de la fortune et de la dette	53,927.05	48,074.86	37,250.00	44,530.00	41,265.95	45,234.71
961	Intérêts	1,494.10	2,073.26	4,480.00		3,256.50	4,837.16
9610	Intérêts actifs		2,073.26				4,837.16
9610.44000.00	Revenu des comptes-courants et financement spéciaux		2,048.76				4,844.81
9610.44010.00	Int. des créances résultant de livr. et prest. envers tiers		24.50				-7.65
9611	Intérêts passifs	1,494.10		4,480.00		3,256.50	
9611.34011.00	Intérêts sur dettes (moyen et long terme)	1,494.10		4,480.00		3,256.50	
963	Biens immobiliers et mobiliers du patrimoine financier (PF)	23,351.55	46,001.60	9,130.00	44,530.00	23,549.60	40,397.55
9630	Biens immobiliers corporels du PF	23,351.55	46,001.60	9,130.00	44,530.00	23,549.60	40,397.55
9630.30101.00	Personnel d'exploitation	3,000.00		3,000.00		3,000.00	
9630.31329.91	Autres honoraires - gestion immeuble					3,300.00	
9630.34304.91	Entretien des biens-fonds PF - Sur Ville 64					11,325.00	
9630.34314.00	Entretien bâtiments et immeubles administratifs du PA	3,713.95		1,500.00			
9630.34314.0078	Sur Ville 64 - entretien bâtiment	3,713.95		1,500.00			
9630.34314.91	Bâtiments et immeubles du PF					1,634.60	
9630.34319.0078	Sur Ville 64 - honoraires gérance	2,771.45					
9630.34390.00	Fourniture de combustible	8,785.30					
9630.34390.0078	Sur Ville 64 - combustible	8,785.30					
9630.34391.00	Assainissement des eaux (eaux usées et pluviales) du PA	1,035.90		950.00			
9630.34391.0078	Sur Ville 64 - taxes eaux usées	1,035.90		950.00			
9630.34391.91	Assainissement des eaux PF - Sur Ville 64					982.60	
9630.34392.00	Approvisionnement en eau du PA	986.80		900.00			
9630.34392.0078	Sur Ville 64 - taxes eau potable	986.80		900.00			
9630.34392.91	Approvisionnement en eau du PF					938.00	
9630.34394.00	Electricité du PA	1,404.20		1,000.00			
9630.34394.0078	Sur Ville 64 - consommation électrique	1,404.20		1,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9630.34394.91	Electricité du PF					1,452.40	
9630.34396.00	Assurance immobilière (ECA) du PA	1,653.95		1,780.00			
9630.34396.0078	Sur Ville 64 - assurances bâtiments (ECA + mob)	1,653.95		1,780.00			
9630.34396.91	Primes d'assurances du PF					917.00	
9630.42606.91	Encaissement 'machine à laver'						677.55
9630.44302.00	Loyers du PA		43,680.00		43,680.00		
9630.44302.0078	Sur Ville 64 - produits de location		43,680.00		43,680.00		
9630.44302.91	Bâtiments, locaux et équipements du PF						630.00
9630.44391.00	Autres revenus des biens-fonds du PF				500.00		
9630.44391.0078	Sur Ville 64 - encaissement machine à laver				500.00		
9630.44432.91	Loyers et fermages - Sur Ville 64						39,090.00
9630.44433.00	Biens mobiliers du PF				150.00		
9630.44709.00	Droit de superficie et de passage		2,321.60				
9630.44990.00	Bonifications de l'escompte (facturation en brut)				200.00		
969	Autres biens du patrimoine financier (PF)	29,081.40		23,640.00		14,459.85	
9690	Placements financiers du PF	227.40				202.65	
9690.31303.00	Frais bancaires	227.40				202.65	
9695	Impôts sur le revenu et la fortune	28,854.00		23,640.00		14,257.20	
9695.31375.00	Impôts sur le revenu et la fortune	19,294.90		14,040.00		4,698.10	
9695.31376.00	Taxe immobilière et autres taxes	9,559.10		9,600.00		9,559.10	
99	Postes non répartis	61,108.46			5,780.00	66.14	
999	Clôture	61,108.46			5,780.00	66.14	
9990	Compte général	61,108.46			5,780.00	66.14	
9990.90000.00	Compte général (bénéfice)	61,108.46				66.14	
9990.90010.00	Compte général (perte)				5,780.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		454,556.51	454,556.51	425,260.00	425,260.00	423,155.86	423,155.86
		454,556.51	454,556.51	425,260.00	425,260.00	423,155.86	423,155.86

6 Compte des investissements

6.1 Aperçu du compte des investissements selon les groupes de matière

DEPENSES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50	Immobilisations corporelles	9'091.20	-	-	-	121'944.60	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-	-
56	Propres subventions d'investissements	-	-	-	-	-	-
57	Subventions des investissements à redist.	-	-	-	-	-	-
58	Investissements extraordinaires	-	-	-	-	-	-
5	Total dépenses	9'091.20	-	-	-	121'944.60	-

RECETTES		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
60	Transferts d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
61	Remboursement de tiers	-	-	-	-	-	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissements acquises	-	-	-	-	-	-
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-	-
66	Remboursement de propres subventions	-	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistrib.	-	-	-	-	-	-
68	Recettes d'investissements extra.	-	-	-	-	-	-
6	Total recettes	-	-	-	-	-	-

CLÔTURE		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes de l'exercice précédent	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
590	Report au bilan des recettes	-	-	-	-	-	-
690	Report au bilan des dépenses	-	9'091.20	-	-	-	121'944.60

Commentaires :

Des investissements ont été réalisés pour la somme de CHF 9'091.20, ces travaux concernent l'approvisionnement en eau du pâturage de la Loge.

En application de l'art. 29 du décret concernant l'administration financière des communes (RSJU 190.611), la limite d'inscription au bilan (comptabilisation dans les investissements) est de CHF 20'000.-.

6.2 Synthèse des investissements relatifs au plan financier 2026 – 2030

N°	Investissements	2026	2027	2028	2029	2030
1.	Alimentation en eau pâturage – Pâturage Loge Soulce	300 000	-	-	-	-
2.		-	-	-	-	-
3.		-	-	-	-	-
4.		-	-	-	-	-
5.		-	-	-	-	-
	Total	300 000	-	-	-	-

Commentaires :

Projets extraits du fichier de planification des investissements, 8 mai 2026.

6.3 Compte d'investissements

Compte d'investissements selon les fonctions/classification administrative

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE					112,873.40	
							112,873.40
02	Services généraux					112,873.40	
029	Immeubles administratifs					112,873.40	
0290	Administration					112,873.40	
0290.50409.02	Rénovation loge Folpotat - partie habitat					112,873.40	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS - EGLISES

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

6 TRAFIC - TRANSPORTS - TELECOMMUNICATIONS

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	9,091.20				9,071.20	
			9,091.20				9,071.20
81	Agriculture	9,091.20				9,071.20	
8113	Administration, exécution et contrôle	9,091.20					
8113.50303.00	Alimentation en eau - Pâturage Loge Soulce	9,091.20					
812	Améliorations structurelles					9,071.20	
8120	Administration					9,071.20	
8120.50303.00	Approvisionnement en eau - Pâturage du droit					9,071.20	

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES - IMPÔTS		9,091.20				121,944.60
		9,091.20				121,944.60	
99	Postes non répartis		9,091.20				121,944.60
999	Clôture		9,091.20				121,944.60
9990	Compte général		9,091.20				121,944.60
9990.69000.00	Dépenses d'investissement		9,091.20				121,944.60

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		9,091.20	9,091.20			121,944.60	121,944.60
		9,091.20	9,091.20			121,944.60	121,944.60

7 Bilan

Bilan au 31 décembre 2025 avec la situation initiale, le mouvement et la situation finale.

Certaines rubriques présentent des soldes initiaux et finaux à CHF 0.-. Elles figurent dans le bilan du fait de leur utilisation durant l'exercice.

Le résultat de l'exercice est reporté dans la rubrique 29900.00.

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	3,257,841.94	805,197.31	705,954.35	3,357,084.90
10	PATRIMOINE FINANCIER	1,390,087.54	796,106.11	689,083.10	1,497,110.55
100	Disponibilités et placements à court terme	733,260.31	598,493.81	486,832.77	844,921.35
1000	Caisse	507.35	550.00	550.00	507.35
10000.00	Compte général	507.35	550.00	550.00	507.35
1002	Banque	732,752.96	597,943.81	486,282.77	844,414.00
10020.00	BR - compte courant - CH97 8080 8002 3862 0233 5	283,460.05	562,839.55	397,519.90	448,779.70
10020.03	BR - cpte-ép. - CH56 8080 8008 7789 0533 2 - fds anticipatio	344,041.54	1,211.31		345,252.85
10020.04	BR - cpte-ép. - CH87 8080 8009 0042 5944 2 - fds chemins for	34,190.32	185.20		34,375.52
10020.06	BR - compte courant "Immeuble Sur Ville 64"	71,061.05	13,650.00	84,711.05	
10020.07	BR - compte loyer - CH97 8080 8002 3862 0233 5		20,057.75	4,051.82	16,005.93
101	Créances	19,827.23	191,509.70	197,681.58	13,655.35
1010	Créances résultant de livraisons / prestations envers tiers	16,786.75	190,857.45	194,641.10	13,003.10
10100.40	Compte général	16,786.75	190,857.45	194,641.10	13,003.10
10191	Impôt anticipé	3,040.48	652.25	3,040.48	652.25
10191.00	Compte général	3,040.48	652.25	3,040.48	652.25
104	Actifs de régularisation		6,102.60	4,568.75	1,533.85
1041	Charges de biens - services - autres charges d'exploitation		6,102.60	4,568.75	1,533.85
10410.00	Actifs transitoires - Charges de matériel et de marchandises		6,102.60	4,568.75	1,533.85
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	637,000.00			637,000.00
1084	Bâtiments, locaux et équipements du PF	617,000.00			617,000.00
10842.00	Bâtiments du PF - Zone d'habitation (HA)	617,000.00			617,000.00
1087	Installations en construction du PF	20,000.00			20,000.00
10874	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PF	20,000.00			20,000.00
10874.20	Bâtiments du PF - Zone d'habitation (HA)	20,000.00			20,000.00
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1,867,754.40	9,091.20	16,871.25	1,859,974.35
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)	1,867,752.40	9,091.20	16,871.25	1,859,972.35
1400	Terrains non bâtis et terrains bâtis du PA	184,242.25			184,242.25

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
14000	Terrains non bâtis du PA	156,440.00			156,440.00
14000.00	Terrains non bâtis - Zone centre (CA)	5,470.00			5,470.00
14000.60	Terrains non bâtis - Zone agricole (ZA)	150,970.00			150,970.00
14001	Terrains bâtis du PA	27,802.25			27,802.25
14001.60	Terrains bâtis - Zone agricole (ZA)	27,802.25			27,802.25
1401	Routes et voies de communication du PA	17,931.20		700.00	17,231.20
14011.00	Routes rurales et vicinales	17,931.20		700.00	17,231.20
1403	Autres ouvr. de g/c. du PA - Ouvr. collect. canalis. instal.	35,620.00			35,620.00
14033.00	Approvisionnement en eau	35,620.00			35,620.00
1404	Bâtiments, locaux et équipements du PA	326,714.15		14,671.25	312,042.90
14041.00	Bâtiments polyvalents	75,486.40		3,493.05	71,993.35
14049.00	Autres bâtiments, locaux et équipements	251,227.75		11,178.20	240,049.55
1405	Forêts du PA	1,225,420.00		1,500.00	1,223,920.00
14050.00	Forêts exploitables et aménagements forestiers	1,180,610.00			1,180,610.00
14053.00	Pâturage boisés et aménagements forestiers	44,810.00		1,500.00	43,310.00
1407	Immobilisations en construction du PA	77,824.80	9,091.20		86,916.00
14071	Encours - Routes et voies de communication du PA	-7,157.30			-7,157.30
14071.10	Routes rurales et vicinales	-7,157.30			-7,157.30
14074	Encours - Bâtiments, locaux et équipements du PA	84,982.10	9,091.20		94,073.30
14074.30	Approvisionnement en eau pâturage	9,071.20	9,091.20		18,162.40
14074.90	Autres bâtiments, locaux et équipements	75,910.90			75,910.90
145	Participations et capital social	2.00			2.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2.00			2.00
14540.01	Participation Thermobois SA	1.00			1.00
14540.02	Participation Thermoréseau Porrentruy SA	1.00			1.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	3,257,841.94	765,869.06	666,626.10	3,357,084.90
20	CAPITAUX DE TIERS	245,933.25	420,636.10	416,440.70	250,128.65
200	Engagements courants	82,904.65	299,583.45	351,940.60	30,547.50
2000	Engagements courants prov. de livraisons, de prest. de tiers	82,904.65	285,323.50	337,680.65	30,547.50
20000.40	Compte général #	82,904.65	285,323.50	337,680.65	30,547.50
2001	Comptes courants avec des tiers		14,259.95	14,259.95	
20014.00	Assurances sociales - AVS/AI/APG/AC		7,391.35	7,391.35	
20014.01	Assurances sociales - Prévoyance Professionnelle - LPP		4,999.80	4,999.80	
20014.02	Assurances sociales - SUVA + accidents		889.85	889.85	
20014.03	Assurances sociales - PGMal		978.95	978.95	
201	Engagements financiers à court terme	11,178.00	14,741.40	20,351.15	5,568.25
2011	Engagements à court terme env. les coll., les ass. intercom.	-822.00	2,741.40	8,351.15	-6,431.75
20112.00	Compte-courant avec commune de Haute-Sorne	-822.00	2,741.40	8,351.15	-6,431.75
2014	Parts à court terme d'engagements à long terme	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00
20140.00	Compte général	12,000.00	12,000.00	12,000.00	12,000.00
204	Passifs de régularisation	3,200.60	106,311.25	32,148.95	77,362.90
2040	Charges du personnel	-1,198.15	1,848.15	650.00	
20401.00	Personnel administratif et d'exploitation		650.00	650.00	
20405.00	Charges sociales de l'employeur	-1,198.15	1,198.15		
2041	Charges de biens, de services, autres charges d'exploitation	2,248.75	2,590.00	2,228.75	2,610.00
20410.00	Charges de matériel et de marchandises	2,228.75	2,590.00	2,228.75	2,590.00
20416.00	Loy - Créd/bails - Baux ferme - T util. - Pat admin (PA)	20.00			20.00
2044	Charges financières / revenus financiers	2,150.00	81,752.90	9,150.00	74,752.90
20440.00	Passifs transitoires	2,150.00	81,752.90	9,150.00	74,752.90
2045	Autres revenus d'exploitation		20,120.20	20,120.20	
20457.50	Autres revenus divers - paiements en retour		20,120.20	20,120.20	
205	Provisions à court terme	1,350.00			1,350.00
2054	Provisions à court terme pour les cautions et garanties	1,350.00			1,350.00
20541.00	Garanties	1,350.00			1,350.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
206	Engagements financiers à long terme	147,300.00		12,000.00	135,300.00
2064	Emprunts et reconnaissances de dettes	134,300.00		12,000.00	122,300.00
20640.00	Emprunt BR 578.748.818.4 - TF 31.08.22-31.08.27 - saron 1%	55,300.00		4,000.00	51,300.00
20640.01	Emprunt BR 946.918.497.0 - TF 31.08.22-31.08.27 - saron 1%	79,000.00		8,000.00	71,000.00
2069	Autres engagements financiers à long terme	13,000.00			13,000.00
20690.00	Compte général	-12,000.00			-12,000.00
20690.01	Acte de classification	25,000.00			25,000.00
29	CAPITAL PROPRE	3,011,908.69	345,232.96	250,185.40	3,106,956.25
290	Financements spéciaux du capital propre	537,298.48	33,939.10		571,237.58
2900	Financements spéciaux du capital propre	537,298.48	33,939.10		571,237.58
29006.01	Financement spécial - fonds d'exploitation	84,233.65	41.00		84,274.65
29006.02	Financement spécial - Fonds d'anticipation	110,696.70			110,696.70
29006.03	Financement spécial - Chemins forestier	26,461.63			26,461.63
29006.04	Financement spécial - Pâturages	315,906.50	33,898.10		349,804.60
294	Réserves de la politique budgétaire	142,254.61			142,254.61
2940	Réserves de la politique budgétaire	142,254.61			142,254.61
29400.00	Compte général	142,254.61			142,254.61
295	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	140,292.40		140,292.40	
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	140,292.40		140,292.40	
29506.00	Forêts	140,292.40		140,292.40	
299	Excédent / découvert du bilan	2,192,063.20	311,293.86	109,893.00	2,393,464.06
2990	Résultat annuel	66.14	170,935.32	109,893.00	61,108.46
29900.00	Compte général	66.14	170,935.32	109,893.00	61,108.46
2999	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	2,191,997.06	140,358.54		2,332,355.60
29990.00	Compte général	2,191,997.06	140,358.54		2,332,355.60

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	3,257,841.94	805,197.31	705,954.35	3,357,084.90
	Total du passif	3,257,841.94	765,869.06	666,626.10	3,357,084.90
			39,328.25	39,328.25	

8 Annexes aux comptes annuels

8.1 Annexes A) et B) aux comptes annuels

A) Règles régissant la présentation des comptes annuels

Le MCH2 exige que les règles sur lesquelles se fonde la présentation des comptes soient clairement indiquées et que les dérogations à ces règles fassent l'objet d'une justification. Les corporations de droit public jurassiennes sont par ailleurs tenues de respecter les prescriptions cantonales en matière de présentation des comptes, en particulier le décret concernant l'administration financière des communes² (ci-après DCom). En conséquence, elles utiliseront toutes le texte standard ci-dessous :

Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune bourgeoise de Soulce ont été clos conformément au DCom ainsi qu'aux directives établies par le Délégué aux affaires communales.

En application de l'article 4, alinéa 1 du DCom, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2.

B) Les raisons qui motivent d'éventuelles dérogations aux recommandations du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

Les dérogations au MCH2 qui résultent de la législation cantonale sur les communes sont énumérées ci-dessous :

- Concernant la recommandation N° 4, les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés contrairement à ladite recommandation qui prévoit une comptabilisation dans les charges extraordinaires.
- Concernant la recommandation N° 4 et la directive N° 1 du délégué aux affaires communales, les investissements consentis avant la mise en œuvre du MCH2, soit avant le 1^{er} janvier 2020, sont amortis selon les dispositions du décret concernant l'administration financière des communes du 21 mai 1987 et selon les décisions d'approbation du délégué aux affaires communales ainsi que du plan financier communal.
- Concernant la recommandation N° 6, le patrimoine administratif ne sera pas réévalué lors de la mise en œuvre du MCH2.
- Concernant la recommandation N° 8 et la directive N° 2 du délégué aux affaires communales, les préfinancements du patrimoine administratif peuvent exceptionnellement être autorisés pour un investissement conséquent devenu indispensable à la collectivité publique. Cette opération nécessite l'approbation du Délégué aux affaires communales ainsi que l'autorisation de l'organe compétent. Les préfinancements du patrimoine financier ne sont pas autorisés.
- Concernant les bourgeoisies et autres collectivités soumises à l'impôt, les amortissements complémentaires, les provisions, les réserves d'amortissement et les rectifications de valeur sont régis par les prescriptions de la législation fiscale.
- Concernant la recommandation N° 12, un délai à la clôture des comptes 2021 est accordé pour l'élaboration de la comptabilisation des immobilisations.
- Concernant la recommandation N° 13, celle-ci ne sera pas appliquée immédiatement. Une étude de faisabilité doit encore être menée.

² RSJU 190.611

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne
Pour la Bourgeoisie de Soulce



Hugo Milani
Chef des finances



Michaël Meury
Comptable

8.2 Annexe C) aux comptes annuels

Etat des capitaux propres

L'état des capitaux propres présente les causes des changements intervenus. La réévaluation de différents éléments du patrimoine financier pourrait entraîner des changements dans les réserves liées à l'évaluation.

En droit :

L'article 32, lettre c) du décret concernant l'administration financière des communes prévoit que l'annexe aux comptes annuels contienne l'état des capitaux propres.

Explications :

2900 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre

Afin de ne plus dissimuler les résultats des financements spéciaux par des prélèvements ou attributions aux fonds afin d'obtenir l'équilibre, les résultats desdits financements seront dorénavant comptabilisés au passif du bilan sous capital propre (compte 2900).

2930 Préfinancements (réserve pour projet à venir)

En principe, les préfinancements ne sont pas autorisés afin de respecter la règle de l'équité intergénérationnelle. Il n'est pas autorisé de recourir à des préfinancements pour couvrir des charges du compte de résultats.

29600 Réserves liées au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Dès la mise en œuvre du MCH2, aucune attribution ni prélèvement ne pourra être effectué. Dès le 1^{er} décembre 2021, ce compte sera dissout et le solde transféré sous compte 2999 « Résultat cumulé des années précédentes ».

29601 Réserves liés au retraitement du patrimoine financier (voire directive COM N°3)

Idem que compte 29600.

2990 Résultat annuel

Ce compte présente le solde du résultat cumulé du compte de résultats.

8.2.1 Tableau de l'état des capitaux propres

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS C :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Bourgeoisie de :

Soulce

Exercice :

2025

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenu pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025				
Compte	Libellé	CHF	Motif de l'augmentation			Motif de la diminution			Compte	Libellé	CHF		
			Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF					
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	537'298.48	Attributions aux FS, capitaux propres			33'939.10	Prélèvements sur les FS, capitaux propres			-	2900	Financement spéciaux enregistrés sous capital propre	571'237.58
29006.01	Fonds d'exploitation	84'233.65	35109.10		41.00	45109.10		0.00	29006.01	Fonds d'exploitation	84'274.65		
29006.02	Fonds d'anticipation	110'696.70	35109.20		0.00	45109.20		0.00	29006.02	Fonds d'anticipation	110'696.70		
29006.03	Fonds nouvelles plantations	26'461.63	35109.40		0.00	45109.40		0.00	29009.00	Fonds nouvelles plantations	26'461.63		
29006.04	Fonds Pâturages	315'906.50		Attribution	33'898.10				29006.04	Fonds Pâturages	349'804.60		
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	0.00	Attributions au fonds enregistrés sous capital propre			0.00	Prélèvements enregistrés sous capital propre			0.00	2910	Fonds enregistré sous capital propre	0.00
2920	Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire			0.00	2920	Réserve des domaines de l'enveloppe budgétaire	0.00
2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00	Attributions aux préfinancements des capitaux propres			0.00	Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres			0.00	2930	Préfinancements / maintien de la valeur	0.00
2940	Réserves de politique budgétaire	142'254.61	Attributions à la réserve de politique budgétaire			0.00	Prélèvements de la réserve de politique budgétaire			0.00	2940	Réserves de politique budgétaire	142'254.61
29400.00	Compte général	142'254.61	38940.00		0.00	48940.00		0.00	29400.00	Compte général	142'254.61		
2950	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	140'292.40	Attributions à la réserve liée au retraitement du PA			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PA			140'292.40	2960	Réserves liées à la réévaluation (introduction du MCH2)	0.00
29506.00	Forêts – réévaluation du PA	140'292.40	38940.00		0.00	48940.00		140'292.40	29400.00	Compte général	0.00		
29600	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF			0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF			0.00	2960	Réserves liées au retraitement des placements financiers du PF	0.00

29601.20	Bâtiments, locaux et équipements du PF	0.00	38940.00		0.00	48940.00	Report à fortune (intro MCH2)	0.00	29400.00	Compte général	0.00
29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00	Attributions à la réserve liée au retraitement du PF		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement du PF		0.00	29601	Réserves liées au retraitement des immobilisations corporelles du PF	0.00

Attention, voir directive COM N° 3 relative au compte 29600 et 29601.

Compte	Libellé	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Motif	CHF	Compte	Libellé	CHF
2980	Autres capitaux propres	0.00	Attributions aux autres capitaux propres		0.00	Prélèvements aux autres capitaux propres		0.00	2980	Autres capitaux propres	0.00
29800.00	Compte général	0.00	38980.00		0.00	48980.00		0.00	29800.00	Compte général	0.00
2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2'191'997.06			61'108.46			0.00	2990	Résultat annuel - excédent/découvert du bilan	2'393'464.06
29990.00	Résultat annuel	-	29900	Excédent (+)	61'108.46	29900	Déficit (-)	0.00	29990.00	Résultat annuel	61'108.46
29990.00	Fortune nette	2'191'997.06	29900	Excédent (+)	140'358.54	29900	Déficit (-)	0.00	29990.00	Fortune nette	2'332'355.60

8.2.2 Commentaires sur le tableau de l'état des capitaux propres

a) Financements spéciaux (comptes 2900)

Fonds forestiers d'exploitation, d'anticipation et le fonds des pâturages, qui découlent de l'application d'une loi ou d'un règlement.

b) Fonds enregistrés sous capital propre (comptes 2901)

Néant.

c) Réserves des domaines de l'enveloppe budgétaire (comptes 2920)

Néant.

d) Préfinancement / maintien de la valeur (comptes 2930)

Néant.

e) Réserve de politique budgétaire (comptes 2940)

Toutes les provisions et fonds qui ont été créés au fil des ans, mais qui ne répondent ni à un règlement communal ni à une base légale ont été regroupés dans la réserve de politique budgétaire.

f) Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif (PA) (comptes 2950)

L'organe de révision a décidé de dissoudre la réserve de CHF 287'250.00 du compte n°29506.00

g) Réserve liée au retraitement des placements du PF (comptes 29600)

Néant.

h) Réserve liée au retraitement des immobilisations corporelles PF (comptes 29601)

Néant.

i) Excédent ou découvert au bilan (comptes 2990)

Au 1^{er} janvier 2025, le compte Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette) affiche un montant de CHF 2'197'997.06.

Le résultat du compte général pour l'année 2025 affichant un bénéfice de CHF 61'108.46.

8.3 Annexe D) aux comptes annuels

Tableaux des provisions

205		Provisions à court terme					
Compte de provisions	Libellé	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20541.00	Garanties	1'350.00				1'350.00	Garanties de loyer sur Ville 64

208		Provisions à long terme					
Compte de provisions	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification			Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Néant	-				-	

Total des provisions à court terme	1'350.00	-	-	-	1'350.00
Total des provisions à long terme	-	-	-	-	-
Total des provisions	1'350.00	-	-	-	1'350.00

8.4 Annexe E) aux comptes annuels

Tableaux des participations et des garanties

Bourgeoisie

SOURCE

Exercice :

2025

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominal	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (mch1, mch2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 Lcom										
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Néant										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										
Néant										

Tableau des garanties

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				

8.5 Annexe F) aux comptes annuels

Tableaux des immobilisations et des informations détaillées sur les placements de capitaux

Bourgeoisie de Soulce
Commune politique

Tableau des immobilisations
PATRIMOINE FINANCIER (1080)

2025

		108 immobilisations corporelles du patrimoine financier					
		10800	10801	1084	1086	1087	1089
		Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Bâtiments, locaux et équipements	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles
Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	-	-	617'000.00	-	20'000.00	-
(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	-	-	-
(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-
(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-
valeur de l'immobilisation	31.12.2025	-	-	617'000.00	-	20'000.00	-
Etat au	en 2025	-	-	-	-	-	-
(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-
(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-
(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-
Etat au	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable nette	31.12.2025	-	-	617'000.00	-	20'000.00	-
dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF (140)

			140 immobilisations corporelles du patrimoine administratif									
			14000	14001	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
			Terrains non bâtis	Terrains bâtis	Routes et voies de communication	Aménagement des plans d'eau et cours d'eau	Autres ouvrages de génie civil	Bâtiments, locaux et équipements	Forêts	Biens meubles	Installations en construction	Autres immobilisations corporelles du PA*
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	156'440.00	27'802.25	20'731.20		35'620.00	363'879.30	1'231'420.00	-	77'824.80	-
	(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	9'091.20	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	156'440.00	27'802.25	20'731.20		35'620.00	363'879.30	1'231'420.00	-	86'916.00	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-	-	-2'800.00	-	-	-37'165.15	-6'000.00	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	-	-700.00	-	-	-14'671.25	-1'500.00	-	-	-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2025	-	-	-3'500.00	-	-	-51'836.40	-7'500.00	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	156'440.00	27'802.25	17'231.20	-	35'620.00	312'042.90	1'223'920.00	-	86'916.00	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

			142 Immobilisations incorporelles				144	145	146
			1420	1421	1427	1429	1441 à 1448	1452 à 1458	1460 à 1469
			Logiciels	Brevets et licences	Immobilisations incorporelles en cours de développement	Autres immobilisations incorporelles	Prêts	Participations et capital social	Subventions d'investissements
Coût d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	01.01.2025	-	-	-	-		2.00	-
	(+) Augmentation	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Diminution	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassement (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	valeur de l'immobilisation	31.12.2025	-	-	-	-		2.00	-
Rectifications cumulées	Etat au	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(-) Réévaluations (diminution de valeur)	en 2025	-	-	-	-			-
	(+) Réévaluations (augmentation de valeur)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	(+) Transferts / reclassements (de PF à PA)	en 2025	-	-	-	-	-	-	-
	Etat au	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	Valeur comptable nette	31.12.2025	-	-	-	-		2.00	-
	dont celle des installations de leasing	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-
	Valeur d'assurance	31.12.2025	-	-	-	-	-	-	-

9 Proposition du Conseil communal

a) Approbation des comptes annuels 2025, qui se composent comme suit :

Compte	Libellé	Charge	Revenu
90	Clôture du compte de résultats	61'108.46	-
	Excédent de produits	-	61'108.46
900	Compte général	61'108.46	-
	Excédent de produits	-	61'108.46
90100.9x	Autres FS « ... »		
	Excédent de charges/revenus		

Il est proposé au Conseil général d'approuver les comptes annuels relatifs à l'exercice 2025 de la bourgeoisie de Soulce.

Bassecourt, le 8 mai 2026

Au nom de la commune mixte de Haute-Sorne :



Eric Dobler
Maire



Alexis Schouller
Chancelier



Hugo Milani
Chef des finances

10 Approbation des comptes annuels

Le Conseil général de la commune mixte de Haute-Sorne a approuvé les comptes annuels 2025 de la bourgeoisie de Soulce en date du 8 juin 2026 conformément à la proposition du Conseil communal du 8 mai 2026.

L'extrait du procès-verbal de l'organe compétent est joint au présent rapport.

Bassecourt, le 8 juin 2026

Au nom de l'organe compétent pour approuver les comptes annuels :

Ouarda Mahmoudi
Présidente



Michèle Bailat
Secrétaire


